



LORRAINE NEPAL

EDUCATION ET SANTE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2025

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

PREMIERE RESOLUTION – Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 mars 2024

Les adhérents ont eu la possibilité de consulter le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2024, sur notre site internet.

L'assemblée générale approuve ce procès-verbal sans observation.

DEUXIEME RESOLUTION – Approbation du compte rendu des activités 2024

Après lecture du compte rendu des activités 2024 et débats, l'assemblée générale approuve ledit compte rendu.

TROISIEME RESOLUTION – Approbation des comptes de l'exercice 2024

Après lecture du rapport financier de l'année 2024, du rapport des vérificateurs aux comptes et débats, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2024.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours dudit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION - Affectation du résultat l'exercice 2024

L'Assemblée générale décide d'affecter, l'excédent de l'exercice 2024, en report à nouveau.

CINQUIEME RESOLUTION – Approbation des comptes prévisionnels 2025.

Après lecture du rapport sur les comptes prévisionnels 2025, l'assemblée générale approuve lesdits comptes prévisionnels.



LORRAINE NEPAL

EDUCATION ET SANTE

SIXIEME RESOLUTION - Election du Conseil d'Administration

L'assemblée générale décide de réélire, pour un an, les administrateurs suivants :

- Jean-Luc BATTISTALLA
- Menotti FANTACCI
- Christian HENRIOT
- Jean-Claude MULLER
- Michel PAUL
- Colette COLTAT
- Bernard JUNK
- Jean PRUD'HOMME
- Martine RENAULT
- Jean-Pierre VIGNOLI
- Kathelyne WEBER

L'assemblée générale décide d'élire, pour un an, deux nouveaux administrateurs qui ont été préalablement agréés par le Conseil d'Administration :

- Alain DESRUMAUX
- Gabriel BASTIEN

En conséquence, le Conseil d'Administration sera composé de 13 membres.

SEPTIEME RESOLUTION – Nomination des vérificateurs aux comptes

L'assemblée générale décide de reconduire Monsieur Patrice WEITEN et Madame Marie-Jo TEDESCHI en qualité de vérificateurs aux comptes.

Association inscrite auprès du Tribunal de Thionville sous le n° RA 23/97 Association reconnue d'intérêt général, depuis le 20 novembre 1997, par la Direction des Services Fiscaux de la Moselle

Siege social : 5, Impasse des anciens Hauts Fourneaux BP 70292 57108 Thionville Cedex
www.lorraine-nepal.asso.fr gestion@lorraine-nepal.asso.fr